

11.10.2011 - 12:34 Uhr

Pas de travail non-stop dans les stations-service ! Pourquoi une consultation si l'on ne tient pas compte de ses résultats ?

Bern (ots) -

Les organisations des salarié(e)s, des petits commerces, de l'hôtellerie-restauration, des Églises, de la jeunesse ainsi que presque tous les cantons, les médecins du travail et la FMH (Fédération des médecins suisses) sont opposés à la libéralisation des heures d'ouverture des échoppes des stations-service. C'est ce que montrent les résultats de la consultation réalisée sur l'initiative parlementaire Lüscher (PLR, GE) et c'est ce qu'a choisi d'ignorer purement et simplement la majorité de la commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national qui vient d'adopter l'initiative Lüscher, montrant ainsi le mépris qui est le sien pour les salarié(e)s concernés et les organisations opposées à une telle libéralisation.

L'ouverture non-stop des échoppes de stations-service voulue par cette initiative accroîtra le travail de nuit et du dimanche ainsi que le stress et dégradera les conditions de travail du personnel directement concerné ainsi que des salarié(e)s occupés dans des domaines au service de ces échoppes (nettoyage, livraison, sécurité, etc.). Or, avec cette décision arrogante, la majorité de la CER n'a fait qu'un pas vers « le » but, soit : la libéralisation totale de tous les horaires de travail. Mais la prochaine étape est déjà en cours, car le Conseil national a déjà accepté la motion Hutter (PLR/ZH) selon laquelle les cantons pourraient, lorsqu'ils fixent les horaires d'ouverture des magasins sur leur territoire, ignorer la législation fédérale sur la protection de la santé des travailleurs et travailleuses.

Le Conseil national doit une bonne fois prendre connaissance des résultats de cette consultation, c'est-à-dire de la forte opposition manifestée par les cantons dans ce cadre contre une telle libéralisation, demande la vice-présidente de l'USS et membre du comité directeur d'Unia, Vania Allewa. Quant à Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS en charge de ce dossier, il ajoute que, pour les syndicats, l'enjeu n'est pas, ici, une coutume qui serait « surannée », mais la protection concrète de la santé et de la vie privée des travailleurs et travailleuses concernés.

Contact:

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS,
Vania Allewa (079 620 11 14), vice-présidente de l'USS et membre du
comité directeur d'Unia, se tiennent à votre disposition pour tout
complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100705579> abgerufen werden.